HP/HP.-

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

GOUVERNEMENT PROVISOIRE

DIRECTION DES AFFAIRES INTERIEURES

SOMMAIRE:

Nomination. \_\_\_\_

/)/0 522 /GPRD/DAI-2.

ANNEE 1963

LE CHEF DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

VU l'ordonnance n°1/GPRD du 28 Octobre 1963; Le Conseil des Ministres entendu;

) E C R E T E :

ARTICLE Ier .- M. Théophile AMOUSSOU-GUENNOU, Sous-Préfet de Natitingou, est nommé cumulativement avec ses fonctions actuelles, Préfet par intérim du Département du Nord-Ouest en remplacement de M. Francis NICOLAS, en congé administratif.

ARTICLE 2.- Le présent décret, qui prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./-

COTONOU, le 5 DECEMBRE 1963

AMPLIATIONS : ORIGINAL JORD DAI MERP Ι MEFAR I MEJL ΙO SGG CGAN IO I0 SPR 2 DP CF DGF  ${\tt FP}$ DI Trésor Info-Radio I S/P.Natitingou I Préfet N-0 Intéressé

Colonel Christophe SOGLO .-